

femmes au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Le travail des *faiseurs de tissus* à Lyon, à Paris, à Rouen, avait alors le plus de rapport avec celui des rubaniers.

On appelait *tissu*, *tixu*, un tissu de soie étroit, une sorte de ruban, toutefois autre que le ruban proprement dit ou le galon, ouvrage des *dorelotiers*. Le tissu large de soie a porté d'abord le nom de *tixu large de soye*, et ensuite celui de *drap de soye*. On faisait aussi des velours. Au rapport d'un historien italien, Tegrimo, des Lucquois, que les guerres intestines avaient éloignés de leur pays, nous apportèrent leur art (*sericorum pannorum ars*) au commencement du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle; il n'est pas resté de traces du séjour de ces proscrits. On ne voit alors à Lyon que de petits tissutiers français (français, à en juger d'après les noms), et nous n'en avons pas trouvé d'autres jusqu'au jour de l'initiative que prit Louis XI. La soie était plus abondante; elle nous arrivait par le Languedoc, la Provence et l'Italie. L'usage des étoffes de soie devenait plus général, et Louis XI s'inquiétait fort de « la grant voidange d'or et d'argent qui chacun an se fait au moyen et occasion des draps d'or et de soye », et qui montait de 400,000 à 500.000 écus d'or par an, soit de 32 à 40 millions de francs au pouvoir actuel de l'argent (1). Le roi ne vit pas d'autre moyen d'arrêter cette *voidange* qu'en disputant la fabrication des soieries à l'Italie. Il ordonna, par ses lettres données à Orléans le 23 novembre 1466, d'introduire à Lyon « l'art et ouvrage de faire les draps d'or et de soye,...

---

(1) En admettant les évaluations de Natalis de Wailly et de C. Leber.